



VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 01 JUILLET 2025
PORTANT REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT ET
DE LA CIRCULATION LORS DE LA COURSE CYCLISTE
« 66^{ème} PARIS-CHALETTE-VIERZON »
DU 27 SEPTEMBRE 2025

Avec le soutien technique de l'Union Cycliste d'Henrichemont

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu, le Code des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code de la Route,
- Vu, la loi n° 82.213 en date du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements, des Régions ;
- Vu l'arrêté interministériel du 26 août 1992 relatif à la sécurité des courses et épreuves sportives sur les voies ouvertes à la circulation publique,
- Vu l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 approuvant la huitième partie relative à la signalisation temporaire du livre Premier de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

Considérant que la sécurité des usagers de la route, des riverains et des participants à la course « 66^{ème} PARIS-CHALETTE-VIERZON » organisée par Club Cycliste Vierzonnais le 27 septembre 2025 nécessite de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules ;

ARRETE :

Article 1^{er} : Le stationnement des véhicules sera interdit le samedi 27 septembre 2025 de 14h à 16h30 :

- Rue Victor Hugo
- Place Henri IV quarts Ouest et Sud
- Rue Clément Vigna

Article 2^{ème} : La circulation des véhicules sera interdite le même jour aux mêmes heures sur la totalité du parcours.

Article 3^{ème} : La signalisation sera mise à disposition par les services techniques de la commune, et mise en place par l'Union Cycliste d'Henrichemont.

Article 4^{ème} : La Gendarmerie, le responsable des services techniques de la commune et les organisateurs sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801097-20250701-2025-52-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2025

Publié sur le site de la commune le 02.07.2025

Le Maire,
Gilles BUREAU

